

La Gruyère sous les flashes de la population

Musée gruérien » La population est invitée ce week-end à photographier la Gruyère. Les clichés seront ensuite exposés.

Les objectifs d'appareils photo et de smartphones se braqueront sur la Gruyère durant 24 heures, entre vendredi midi et samedi midi.

Lancé par le Musée gruérien dans le cadre de ses 100 ans, le projet participatif Un jour en Gruyère s'adresse à tout un chacun. «Nous voulons recueillir des photos spontanées, qui couvrent l'ensemble du district. Des photos qui repré-

sentent une Gruyère qui s'éloigne des clichés, explique Eléonor Denervaud, médiatrice culturelle au Musée gruérien. Les participants pourront photographier ce qu'est, pour eux, la Gruyère en 2018.» Ouvert à tous, l'exercice laisse libre court à l'inspiration du public.

«**Dans le cadre** des célébrations du centième anniversaire du musée, nous avons jusqu'ici beaucoup mis en avant les photos d'archives, mais nous voulions aussi présenter une vision actuelle et d'avenir de la Gruyère», ajoute Eléonor Denervaud. Puis de remarquer: «En

2018, tout le monde possède ses photos sur son ordinateur. Avec ce projet, nous pourrions rassembler, puis conserver une large vue de la Gruyère à un moment précis.»

Chaque participant est invité à partager ses photos (jusqu'à 10 au maximum) à l'adresse 100ans@musee-gruerien.ch ou sur Instagram avec la mention #un-jourenGruyère sur la page de l'institution bulloise, en précisant le lieu, la date et l'heure de chaque prise. Les photos ainsi recueillies seront exposées au Musée gruérien à partir du 29 juin, date du

vernissage. «Certaines images seront imprimées sur les facettes de cubes en Plexiglas, tandis que d'autres figureront sur une grande mosaïque, détaille la médiatrice culturelle. Une sélection de photos sera projetée sur l'un ou l'autre des six écrans en fonction des régions.»

Les organisateurs n'imposent pas de règles contraignantes, mais se réservent le droit de ne pas exposer les images qu'ils jugeront inappropriées. «Lorsqu'une personne est prise en portrait, il convient de lui demander son accord», précise Eléonor Denervaud. » **CHARLES GRANDJEAN** > www.musee-gruerien.ch

GRAND CONSEIL

NOUVEAUX FRIBOURGEOIS

Les députés ont accordé hier à l'unanimité (moins une abstention) la nationalité suisse à 232 personnes. Toutes remplissaient les conditions légales pour être naturalisées, a indiqué Andréa Wassmer (ps, Belfaux), présidente de la commission. Au total, 147 dossiers ont été examinés, ainsi que celui d'un Suisse demandant le droit de cité fribourgeois. Treize dossiers ont été préavisés négativement. **PP**

Le Tribunal de la Sarine a condamné hier un des rouages d'un vaste trafic arrosant toute la Suisse

La marijuana se négociait en gros

<< MARC-ROLAND ZOELLIG

Justice » L'opération a été baptisée Pangolin, du nom d'un petit mammifère écailleux se roulant en boule pour se protéger de ses prédateurs. Menée par la police fribourgeoise en 2016 et 2017, elle a permis le démantèlement d'un important trafic de marijuana (et dans une moindre mesure de cocaïne) aux ramifications intercantionales. L'un des gros bonnets présumés de ce réseau, qui disposait d'antennes dans les cantons de Bâle, Zurich et Soleure, a été arrêté en Espagne où il attend actuellement son extradition vers la Suisse.

Contrairement au pangolin, menacé de disparition en raison du braconnage rémunérateur qui le cible, le commerce d'herbe est florissant pour des raisons tout aussi lucratives. L'enquête fribourgeoise, supervisée par le procureur Jean-Frédéric Schmutz, a mis en évidence un trafic portant sur près de 250 kg de marijuana en dix mois d'activité. Le bénéfice de la revente a été estimé à environ 400 francs par kilo.

Deux gros fournisseurs

L'homme qui comparaisait hier devant le Tribunal de la Sarine était l'un des rouages de cette organisation, au sein de laquelle il a œuvré durant six mois. Ce Turc de 36 ans, arrivé en Suisse au début des années 2000 et domicilié en Singine, était chargé de s'approvisionner auprès des fournisseurs et de les payer, mais aussi de revendre lui-même



Une bonne partie de la marijuana revendue par le réseau était vraisemblablement importée de Hollande, d'Allemagne et des Balkans. Keystone/Photo prétexte

de la marijuana et d'encaisser l'argent des clients.

La marchandise provenait de deux sources principales: un réseau kurde basé dans les cantons de Bâle et de Zurich – le boss présumé de l'organisation cultivait de l'herbe dans des locaux situés près du siège de sa société de

vente de boissons, en banlieue zurichoise – et des fournisseurs albanais installés dans le canton de Soleure. Une bonne partie de la marijuana était vraisemblablement importée d'Allemagne, de Hollande et des Balkans.

L'accusé était plus particulièrement chargé de l'écouler en région fribour-

geoise et bernoise, avec le concours d'une équipe de petits revendeurs. Les membres du réseau ont effectué à cette fin plus d'une centaine de déplacements entre août 2016 et juin 2017, transbahutant à chaque fois plusieurs kilos d'herbe. Une partie de cette marchandise était ensuite entreposée à

leurs domiciles privés avant d'être écoulée plus loin.

Une vingtaine d'accusés

Plus d'une vingtaine de personnes ont été mises en cause dans l'affaire Pangolin. Ayant admis l'ensemble des faits contenus dans l'acte d'accusation du procureur Schmutz, l'homme de main turc a été condamné hier, en procédure simplifiée, à 14 mois de prison ferme (il en a déjà purgé 10 en détention préventive) et 22 mois avec sursis pendant 5 ans.

«Une meilleure collaboration intercantonale serait souhaitable»

Jean-Frédéric Schmutz

Il est le premier «cadre supérieur» de l'organisation à avoir comparu devant un tribunal. Etant donné ses attaches familiales en Suisse, le Ministère public a renoncé à solliciter son expulsion. «Mais c'est votre dernière chance. Si vous récidivez, vous devrez faire votre valise», lui a lancé le juge Benoît Chassot.

Il est vraisemblable que les activités de ce réseau à multiples ramifications se soient étendues bien au-delà de la juridiction couverte par l'enquête fribourgeoise. «Une meilleure collaboration intercantonale serait souhaitable dans ce type d'affaire», regrettait le procureur Jean-Frédéric Schmutz en marge de l'audience. »

Pas (encore) de baisse d'impôts

Grand Conseil » Les 50 millions de francs versés par la Banque nationale suisse au canton de Fribourg ne bénéficieront pas (directement) aux contribuables fribourgeois.

Face à l'hostilité du gouvernement et de la majorité du parlement, Gabriel Kolly (udc, Corbières) a retiré «avec regret» le mandat demandant une baisse d'impôts, limitée à la période fiscale 2019. L'idée était de réduire la facture des personnes physiques de 80 francs par personne vivant dans un ménage. «Nous avions la possibilité de récompenser enfin la population de manière directe», a déploré le député. Qui promet de revenir bientôt avec des propositions de baisses fiscales pour les personnes physiques. » **PP**

Cinq cents emplois au Marly Innovation Center

Développement » Le Marly Innovation Center accueille son 150^e locataire et comptabilise 500 emplois. La planification du futur quartier d'habitation se poursuit.

C'est une étape symbolique pour Marly. Les deux gigantesques citernes à mazout qui se dressent au bord de la Gérine sur l'ancien site de Ciba-Ilford seront démolies cet été, entre la mi-juillet et la fin août. L'annonce a été faite mardi, lors d'une conférence de presse marquant l'arrivée du 150^e locataire au Marly Innovation Center (MIC).

Grâce à la venue de CertX SA et de ses cinq collaborateurs, le site développé après la faillite d'Ilford, à la fin 2013, atteint la

barre des 500 emplois. La nouvelle entreprise s'est installée dans le Business Center créé dans l'un des cinq nouveaux bâtiments construits à l'entrée du MIC. Ce jeune spin-off de l'institut ROSAS, le centre de compétence dépendant de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, est spécialisé dans le test et la certification de systèmes dans le domaine des moyens de transport autonomes, de la robotique, des trains et des drones.

Les cinq nouveaux bâtiments offrent 11 500 m² de surface supplémentaire à un site qui proposait déjà 72 000 m² de surface brute de plancher en location. Environ la moitié des nouveaux espaces ont déjà trou-

vé preneurs. Le premier édifice, où se sont installées la direction et l'administration du MIC, comprend le Business Center (avec huit bureaux et trois salles de conférences) ainsi qu'un restaurant de 180 places mis en service ce printemps. L'association fribourgeoise REPER, active dans la promotion de la santé et la prévention, s'installera également dans un de ces bâtiments. La structure s'occupera de la formation de soixante jeunes dès cet automne.

A côté de l'ancien site industriel, la planification du quartier mixte et durable de l'Ancienne Papeterie – il doit obtenir le label One Planet Living en collaboration avec le WWF – se poursuit. «L'objectif est de construire 350 appartements et un

petit centre commercial pour la fin de l'année 2021», expose Damien Piller, à la tête de la société de développement immobilière Anura, propriétaire du terrain de 115 000 m².

350 logements

Le nombre d'appartements qui doivent être construits d'ici 2021

Pour permettre le développement de ce quartier, qui sera desservi par une ligne de bus, un Plan d'aménagement de détail (PAD) et une modification partielle du Plan d'aménagement local communal avaient

été mis à l'enquête l'automne dernier. Quatre oppositions (sur une douzaine au départ) sont encore en cours de traitement par la commune. «Nous espérons une approbation du PAD en octobre. L'objectif est de réaliser les infrastructures du futur quartier début 2019, pour ensuite passer à la construction des logements», indique Damien Piller.

Originalité: les acquéreurs ou locataires des futurs appartements recevront un abonnement annuel des Transports publics fribourgeois pendant cinq ans. Une mesure, comprise dans les frais de développement du quartier, destinée à favoriser la mobilité douce. »

THIBAUD GUISAN